

Sommaire

Titre pour fins de citation

Kawesekami Environnement inc. 2013. *Centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert. Suivi des frayères aménagées aux PK 203 et 207 de la rivière Eastmain*. Rapport présenté à Hydro-Québec Production. 56 pages et annexes.

Résumé

La SEBJ a entrepris en 2002 la construction de l'aménagement hydroélectrique de l'Eastmain-1, situé sur la rivière Eastmain en amont du réservoir Opinaca. La mise en eau du réservoir s'est déroulée de novembre 2005 à mai 2006 et la mise en service des groupes de la centrale s'est faite progressivement de juillet à décembre 2006. Depuis 2010, le suivi de la portion aval du barrage de l'Eastmain-1 est inclus dans le suivi de l'Eastmain-1-A-Sarcelle-Rupert et est encadré par les ententes de la *Convention Boumhounan*. L'objectif du mandat de 2012 était de vérifier l'intégrité physique et l'utilisation par le poisson des frayères aménagées au PK 203 et au PK 207 et de déterminer l'utilisation pour la fraie des milieux adjacents à ces aménagements. L'espèce priorisée par les aménagements était l'esturgeon jaune. Toutefois, étant donné la présence de plusieurs espèces d'intérêt dans les zones aménagées, les frayères pouvaient également être utilisées par les meuniers, le doré jaune et le grand corégone.

L'évaluation de l'intégrité physique des frayères aménagées a permis de constater que les deux frayères aménagées sont partiellement inondées en raison de fluctuations journalières des débits turbinés, ce qui diminue les superficies de fraie disponibles. Bien que l'intégrité ait été maintenue depuis la mise en place des aménagements et qu'aucun colmatage n'ait été observé au niveau du substrat, les vitesses de courant sur les frayères aménagées n'offrent pas toujours les conditions optimales pour la fraie des espèces cibles. Malgré cela, des évidences de fraie sur les frayères et, dans une plus grande mesure, en périphérie de ces dernières ont été observées. Au PK 203, l'année 2012 a permis de confirmer l'utilisation du secteur de la frayère aménagée comme site de fraie printanier pour le doré jaune, le grand brochet, les meuniers, les chabots et l'omisco. Au PK 207, comme observé pour les autres années, l'esturgeon jaune fraie à proximité de la frayère aménagée et sur cette dernière. L'inventaire 2012 a également permis de confirmer l'utilisation de la frayère du PK 207 et du secteur avoisinant pour la fraie du doré jaune, du meunier et, dans une moindre mesure, du grand brochet, du mené de lac et de l'omisco. Le suivi automnal 2012 a également permis d'affirmer que les deux frayères et leur milieu adjacent étaient largement utilisés par le grand corégone et dans une plus faible proportion par le cisco de lac.

Mots-clés

Esturgeon jaune, rivière Eastmain, centrale de l'Eastmain-1, centrale de l'Eastmain-1-A, aménagement de frayère, passe migratoire, aménagement hydroélectrique, doré jaune, meuniers, grand corégone, utilisation de frayère.

Liste de distribution : interne/externe